

Le Premier Ministre

1684 / 17 / SG

Paris, le 09 AOUT 2017

Madame la ministre,

Parce qu'elle est forte d'une tradition d'excellence scientifique et universitaire, la France dispose d'atouts dont il lui revient à présent de tirer le meilleur parti. Notre système d'enseignement supérieur et de recherche doit pour cela se confronter à des défis considérables.

L'accès très large à l'enseignement supérieur, fait majeur des dernières décennies, est une condition incontournable du progrès économique et social, mais nous n'avons pas toujours su nous adapter à la variété des attentes et des besoins, en trouvant les parcours adaptés à chacun.

L'autonomie conférée à nos universités a constitué un tournant indéniable mais nos établissements ne disposent pas encore de toutes les libertés et les responsabilités qui leur sont nécessaires pour, partout sur le territoire, affirmer leur identité et leur projet, oser des expérimentations et exercer l'éventail complet de leurs compétences.

Au moment où la tentation de la fermeture et du relativisme gagne du terrain, la France doit tenir à nouveau le pari de la Science. La recherche doit être le moteur du progrès et irriguer les formations universitaires.

L'émergence de grandes universités intégrées est attendue pour dynamiser notre tissu d'enseignement supérieur et de recherche et engager l'ensemble de nos forces. A l'évidence, nos grandes écoles ont à trouver aussi toute leur place dans la construction de ces sites compétitifs et devenir d'authentiques acteurs des transformations en cours. Les opérateurs de recherche doivent voir leur rôle clarifié dans ce cadre et leurs démarches soutenues.

Pour atteindre ces objectifs, je souhaite que vous engagiez les transformations nécessaires, selon les sept axes suivants :

*

1. Replacer la réussite et l'insertion des étudiants au cœur de notre enseignement supérieur

Nous avons le devoir de donner à nos étudiants toutes les chances de réussir et de construire leur avenir. Pour y parvenir, nous devons combattre le fléau de l'échec en Licence, qui demeure au niveau inacceptable de 60% et se nourrit d'abord des limites évidentes des modalités actuelles d'entrée dans l'enseignement supérieur. Une orientation réfléchie, progressive et individualisée, qui permettra aux étudiants de se déterminer sur la base d'attentes claires et d'éléments objectifs, est plus que jamais nécessaire à un moment où l'enseignement supérieur va connaître un choc démographique.

Mme Frédérique VIDAL

Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Pour ce faire, vous mettez en place un « contrat de réussite étudiant ». Ce contrat personnalisé permettra, en fonction des attendus de chaque filière de l'enseignement supérieur, d'orienter et d'accompagner au mieux les étudiants, en offrant des solutions adaptées à chacun et de réelles chances d'insertion professionnelle.

L'offre de formation nouvelle, dès le Bac+1, devra faire tomber les cloisons aujourd'hui trop étanches entre les institutions, les filières et les disciplines et accroître la diversité des parcours. Dans le même temps, je vous demande de déployer dans les universités, dès la licence, des parcours à exigences académiques renforcées et fortement imprégnées par la recherche afin de développer une offre compétitive pour les étudiants les mieux armés et attractive au niveau national comme international.

Dans une société où la pérennité des métiers existants est remise en question par la transformation de nos économies, l'accès à la formation tout au long de la vie doit être facilité. Le droit à la reprise d'études pour progresser en compétences et qualifications ou pour affronter les modifications structurelles du marché de l'emploi sera un enjeu majeur. Jusqu'ici principalement axée sur la formation initiale, l'université doit se transformer pour accueillir tout au long de la vie, et s'ouvrir ainsi aux salariés et aux demandeurs d'emploi.

Je souhaite également que vous engagiez, avec la ministre des Solidarités et de la Santé, une profonde rénovation des études de santé, afin d'offrir davantage de perspectives aux étudiants qui s'y engagent et de garantir aux Français qu'ils pourront s'appuyer sur les professionnels de santé dont ils ont besoin. Pour ce faire, je souhaite que vous interrogiez la logique en silos qui préside encore trop souvent à l'organisation de ces cursus et que vous garantissiez une articulation renforcée de ces formations avec les parcours universitaires.

Pour favoriser la réussite des jeunes qui s'intéressent aux métiers du sport, je vous invite, avec votre collègue en charge des Sports, à créer davantage de passerelles et d'équivalences entre les diplômes d'Etat, les diplômes universitaires et les formations fédérales.

2. Accompagner les universités autonomes

La France a fait, il y a 10 ans, le pari de donner plus d'autonomie à ses universités. Mais nous sommes restés au milieu du gué, malgré de profondes transformations renforcées par les différentes vagues du Programme d'Investissements d'Avenir. Il nous faut désormais donner aux universités les moyens d'affirmer leur identité et leur projet, en allégeant les contrôles *a priori* qui pèsent sur elles, et en optant pour des modes de régulation fondés sur la mesure des résultats.

Je souhaite que vous puissiez accompagner l'émergence des « universités internationales intensives en recherche » s'appuyant sur le triptyque de l'excellence en recherche, formation et innovation, dont notre pays a besoin. Ces établissements de type nouveau rassembleront universités et grandes écoles en liaison forte avec les organismes de recherche, selon des modèles originaux adaptés à chaque situation et respectueux de l'identité des uns et des autres.

Faire le pari de l'autonomie, c'est aussi accepter et reconnaître la nécessaire diversité des projets et des profils des universités, qui méritent un plein soutien pour peu qu'ils soient exigeants et ambitieux. Une nécessaire attention devra être accordée, en lien avec le ministère de l'Education nationale, à l'impératif de maillage territorial, afin d'assurer l'accès de tous les bacheliers aux études supérieures et de développer des formations au plus près des lieux de résidence des étudiants, au moins pour le parcours post-bac jusqu'à la licence. Je vous demande en parallèle de mettre en place, en lien avec le ministère de la Cohésion des territoires, une politique volontaire et innovante de logement étudiant pour favoriser une véritable mobilité géographique et sociale.

Dès le mois de septembre 2017, vous établirez, avec les organisations étudiantes, un bilan du « plan 40 000 » et me ferez des propositions ambitieuses pour un nouveau projet quinquennal.

Enfin, je souhaite que vous mobilisiez les outils juridiques nécessaires afin que les universités puissent valoriser de manière innovante leurs biens immobiliers, y compris en partenariat avec les acteurs privés.

3. Donner aux étudiants les moyens d'être pleinement acteurs de leur université

Les étudiants seront au cœur de cet approfondissement de la dynamique d'autonomie, non pas seulement parce qu'ils doivent en être les premiers bénéficiaires, mais parce qu'ils ont vocation à en être les premiers acteurs.

L'engagement des étudiants dans la vie des établissements doit participer à l'acquisition des compétences et faciliter aussi l'accès à l'emploi. Les activités associatives, l'engagement citoyen, l'engagement au service de leur établissement, dans l'orientation comme dans la vie culturelle ou sportive par exemple, sont autant d'atouts qui seront valorisés par les universités. Toutes les formes d'entrepreneuriat et les démarches de projet seront encouragées.

Enfin, vous serez attentive à ce que nos établissements accueillent notre jeunesse dans toute sa diversité. Ils doivent être exemplaires, lutter contre le harcèlement et les inégalités de genre et accompagner les étudiants avec des besoins particuliers. Chacun, quelles que soient ses origines, pourra exprimer ses talents sans discrimination. La santé des étudiants fera l'objet d'une attention particulière : soutien aux services de médecine préventive universitaires ; simplification de la prise en charge des coûts liés à la santé. Avec le ministère des solidarités et de la santé, vous réaliserez l'intégration des mutuelles étudiantes au régime général, en veillant à améliorer le service rendu aux étudiants, en particulier en ce qui concerne la prévention.

Levier puissant d'insertion professionnelle, sociale et politique et de renforcement du sentiment européen, la démocratisation de la mobilité internationale des étudiants sera une priorité dans le cadre de la conférence 2018 du suivi du processus de Bologne organisée par la France. En lien étroit avec les collectivités, et en synergie avec le programme Erasmus +, un programme de soutien national à la mobilité des étudiants sera lancé.

4. Donner à la science française les moyens de rayonner au bénéfice de tous

Comme l'illustre le plan climat, les sciences doivent être placées au cœur des décisions et de la vie publique et éclairer les choix nationaux sur de grands sujets comme la politique énergétique, les impacts du changement climatique, les données et leurs usages, ou la santé. Ce rayonnement social se nourrit directement du progrès du savoir qui avance selon un rythme et une logique propres. Il est nécessaire de soutenir fortement la recherche fondamentale.

Vous développerez l'attractivité de la France pour les chercheurs, entrepreneurs et ingénieurs, dans le cadre, notamment, de l'initiative "*Science, come to France*" et vous veillerez au déploiement des programmes de recherche dans les domaines de la transition énergétique où la France est en pointe.

Pour atteindre ces objectifs, je souhaite que vous clarifiez le rôle des différents opérateurs nationaux de la recherche en articulant mieux les rôles de l'Agence nationale de la recherche, des grands organismes et des universités.

Vous veillerez également à conforter la place de la France dans la construction des politiques européennes de recherche. La France doit être davantage présente dans les mécanismes de décision, en particulier dans la perspective de la préparation du prochain programme-cadre.

Les grandes infrastructures de recherche, nationales ou internationales, comme le CERN ou le synchrotron SOLEIL jouent un rôle majeur pour la compétitivité et l'attractivité de notre système de recherche. Je vous demande d'intensifier l'effort de rationalisation entrepris ces dernières années pour maîtriser les nouveaux investissements et tirer parti de mises en commun de ces infrastructures au plan européen. Un effort particulier sera fait sur les infrastructures numériques, du fait de leur importance pour tous les champs scientifiques et technologiques.

5. Accélérer la diffusion des innovations dans le tissu social et économique

En parallèle à ce soutien résolu apporté à la recherche, je vous demande de revisiter en profondeur nos stratégies d'innovation. Les disruptions technologiques s'accroissent dans le domaine économique et le raccourcissement des délais de transfert est une priorité absolue. Cela suppose de revoir l'organisation de l'écosystème d'innovation, de réduire la taille et le poids des intermédiaires et de renforcer les partenariats directs entre les laboratoires et les entreprises.

Pour ce faire, je souhaite que vous puissiez clarifier les objectifs des politiques d'innovation, en partant des modèles qui fonctionnent et des partenariats efficaces qui existent d'ores et déjà entre nos grands acteurs scientifiques et nos entreprises, encore trop peu nombreux.

Dans le but de construire une interface directe entre le monde académique et l'entreprise, une priorité claire en faveur de la recherche partenariale sera établie. Les dispositifs éprouvés comme les laboratoires communs et les instituts Carnot seront privilégiés. En lien avec les acteurs eux-mêmes, les règles de propriété intellectuelle et les indicateurs d'impact seront revus dans le cadre de démarches pilotes.

Le monde académique est d'ores et déjà l'un des fers de lance de la création de start-up dans notre pays. Les universités, les écoles et les organismes peuvent favoriser la rencontre entre les grands groupes et les jeunes entreprises innovantes. Le développement d'un écosystème complet d'innovation autour de chaque université sera l'un de vos objectifs centraux. A horizon de cinq ans maximum, tous les grands sites devront s'être dotés de ces outils.

6. Porter une politique spatiale ambitieuse au service de la France et de l'Europe

La politique spatiale est une composante essentielle de la recherche scientifique et technologique, de l'excellence industrielle et de l'autonomie stratégique européenne. Parce qu'il constitue un gage de souveraineté pour la France et pour l'Europe, l'accès à l'espace dans la durée doit être consolidé.

Face à l'intensification de la concurrence en matière spatiale, il s'agit d'accélérer l'innovation sur tous les segments de la politique spatiale, de la conception des lanceurs jusqu'au développement d'applications fondées sur les données satellitaires. Je souhaite que nous rapprochions le secteur spatial d'autres acteurs de l'économie (secteurs du numérique, des transports, de l'environnement) de manière à favoriser l'émergence de nouveaux marchés.

Il est enfin crucial de renforcer le rôle du spatial dans la protection de notre planète et dans la lutte contre le changement climatique (surveillance des gaz à effet de serre par exemple). Les données du programme européen d'étude de l'environnement Copernicus doivent être rendues largement accessibles, en particulier par les scientifiques et les PME, afin de stimuler la recherche et l'innovation en matière climatique.

7. Accélérer la simplification du paysage institutionnel de l'ESRI

Le paysage de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation s'est considérablement enrichi au cours des dernières années. Cette situation devient peu lisible. Un effort net de clarification du paysage doit donc être engagé. Je vous demande donc d'évaluer au cas par cas la situation des COMUE pour déterminer si leur existence apporte une plus-value effective à la structuration du site et en tirer toutes les conséquences. De la même manière, je vous prie de mener une analyse approfondie des conditions dans lesquelles les IRT, ITE, IHU et SATT collaborent avec les universités et les organismes, afin de garantir une meilleure coordination des actions et d'assurer un effet maximal de diffusion des résultats atteints.

Je souhaite que vous expérimentiez également la mise en place des conventions d'objectif universités – collectivités et plus généralement l'instauration de contrats tripartites Université-Etat-Région sur les sujets de l'insertion professionnelle, de la formation professionnelle et du développement économique.

Vous participerez conjointement avec le ministère de l'Education nationale au rapprochement progressif, de la carte des académies avec l'organisation territoriale des autres services de l'Etat. Une gestion plus opérationnelle du système éducatif est recherchée, avec en particulier une meilleure coopération entre les services de l'Etat.

Ce chantier institutionnel se doublera, sur le plan des ressources humaines, par l'ouverture de chantiers déterminants pour l'évolution de l'ESRI. Je souhaite que vous travailliez, en concertation, sur les mécanismes d'entrée dans la carrière des enseignants-chercheurs, en recherchant une plus grande fluidité. Vous examinerez les conditions qui permettraient de reconnaître pleinement et d'accroître, dans le respect de leur statut, la participation effective des chercheurs à la mission d'enseignement, de la licence au doctorat. Vous rénoverez le régime réglementaire d'intéressement des chercheurs, enseignants-chercheurs et personnels administratifs et techniques afin de garantir que la contribution de chacun d'eux à l'innovation, au partenariat, à la mobilisation de ressources externes soit pleinement reconnue. Je souhaite enfin qu'en lien avec le ministère de l'Education nationale, un effort particulier soit engagé afin de permettre aux enseignants du secondaire exerçant à l'université de disposer de véritables perspectives de carrière.

Le portefeuille dont vous avez la charge est déterminant pour l'avenir de notre pays. Je sais pouvoir compter sur votre investissement dans cette tâche déterminante pour notre rayonnement international.

Je vous prie de croire, Madame la ministre, à l'assurance de mes salutations les meilleures.


Edouard PHILIPPE